

Jumelage Montpellier – Sherbrooke

Programme de mobilité étudiante « inter municipalités » Fin juin – Mi-août 2020

Offres d'emplois saisonniers à Sherbrooke, Québec, Canada

Descriptif du programme « inter municipalités »

Ce programme se réalise en partenariat entre les villes jumelées de Montpellier et de Sherbrooke (Canada), France-Québec, l'association Montpellier Hérault Québec, et l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse.

Fondé sur un principe de réciprocité, il permet d'offrir l'opportunité à 3 étudiants montpelliérains, d'obtenir des emplois d'été dans la ville jumelle, entre fin juin et mi-août 2020 (dates à définir), favorisant ainsi la mobilité internationale des jeunes et la découverte d'une autre culture.

Critères d'éligibilité

- Etre étudiant à Montpellier
- Etre de nationalité française
- Etre âgé de 18 à 30 ans
- Ne jamais avoir participé à un programme de mobilité de la Ville de Montpellier
- Détenir un passeport valide pour la durée du séjour
- **Remplir les conditions concernant l'hébergement qui sera gratuit, sur le principe de réciprocité***

Types d'emplois proposés

Les emplois offerts sont des postes temporaires destinés à des étudiants.

Exemple, en 2019, 3 postes de jardiniers au service entretien, voirie et espaces verts de la municipalité de Sherbrooke

Conditions salariales

La rémunération est égale au salaire minimum en vigueur au Québec

Coût pour le participant en 2019

- 750 € : frais de voyage aller-retour Paris–Montréal et assurances obligatoires (tarif 2019)
- 135 € frais de visa (tarif 2019)
- Frais de voyage aller-retour Montpellier-Paris et Montréal-Sherbrooke
- Frais d'adhésion à l'association Montpellier Gard-Québec (tarif 2019 : 12 €)
- Hébergement gratuit en famille ou en appartement

*** Le logement qui sera mis à disposition doit être propre et fonctionnel, les appareils électroménagers en état de marche.**

Renseignements et inscription

Direction des relations Internationales – Ville de Montpellier
Maison des Relations Internationales Nelson-Mandela
Esplanade Charles de Gaulle (face au Corum)

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tel : 04 67 34 70 11 / 04 67 34 87 72

Email : Beatrice.COLOMBIER@ville-montpellier.fr

Adresse postale

Mairie de Montpellier
Direction des Relations Internationales
Ville de Montpellier
1 place Georges Frêche
34267 Montpellier cedex 2

Constitution du dossier de candidature

- Une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire
- Un curriculum vitae
- 1 photo
- Photocopie de la carte d'étudiant 2019 – 2020
- Photocopie du passeport valide pour la durée du séjour
- Fiche d'hébergement complétée et signée

Le **dossier complet** doit être déposé à la Maison des Relations Internationales Nelson-Mandela, envoyé par courrier ou par mail **AU PLUS TARD LE 15 JANVIER 2020**